

# L'AMDIE nouveau porte-étendard de l'export

• La nouvelle agence se voit confier le développement de zones d'activité industrielle

• Unification partielle de la promotion de la marque Maroc sous une même bannière

**A**NNONCÉ il y a un mois, le projet de loi portant création de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) a été adopté par le Conseil de gouvernement, jeudi dernier. Cette super structure est issue de la fusion de 3 agences sous la tutelle du ministère de l'Industrie, à savoir l'Agence marocaine de développement des investissements (AMDI), le Centre marocain de promotion des exportations (CMPE), l'Office des foires et des expositions de Casablanca (OFEC). «Le dispositif de promotion des investissements et des exportations actuel se caractérise par la multiplicité des acteurs et des organismes et par un manque de coordination et de synergies dans la promotion de l'offre Maroc. Cette situation crée depuis plusieurs années une déperdi-



*La création de l'AMDIE comporte également une série d'inconnues, notamment les modalités qui seront apportées pour le redéploiement des effectifs de l'AMDI, Maroc Export et de l'OFEC (Ph. L'Economiste)*

comble c'est que chaque stand faisait la promotion d'un Maroc différent. Même les chiffres communiqués changeaient d'un stand à l'autre!». Un constat partagé par l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) qui avait, rappelons-le, déjà pointé du doigt ce chevauchement considéré par la corporation comme une «source de dilution de l'action de l'Etat mais aussi de rivalité, de redondance et donc d'inef-

à l'international. S'y ajoute le déploiement d'une offre intégrée de services pour répondre à l'ensemble des problématiques des professionnels. L'AMDIE s'est aussi vu octroyer un rôle consultatif auprès du gouvernement et devra apporter à l'exécutif toutes les recommandations ou propositions susceptibles d'améliorer l'environnement, les conditions et les procédures relatives au développement des investissements et

de l'offre exportable marocaine. «Cette agence aura également pour mission de travailler avec les départements qui ne disposent pas de structure d'accompagnement à l'export», explique-t-on du côté du ministère de l'Industrie. En clair, cette

fusion est loin de signifier une unification totale de l'image du Maroc à l'international. La promotion des produits agricoles et agroalimentaires et des produits de la mer (frais ou transformés) restera ainsi gérée par l'Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE) et l'Agence de développement agricole (ADA) tous deux sous la tutelle de l'Agriculture. Idem pour le Tourisme qui assure sa promotion via l'ONMT ou encore l'Artisanat qui dispose de sa propre structure via la Maison de l'Artisan. L'OFEC pour sa part devra connaître une mise à niveau pour être à même d'accueillir des événements nationaux et internationaux. «Le site de l'OFEC connaîtra prochainement une réorganisation, qui devra être suivie de la création de foires régionales voire de villes en fonction des particularités de chaque région», annonce-t-on du côté du ministère de l'Industrie. □

A.At

*Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com*

## Une agence de développement pour l'IT

**P**ARALLÈLEMENT à l'annonce de la création de l'AMDIE, le Conseil de gouvernement a également approuvé la mise en place de l'Agence marocaine de développement du digital (AMDD). Une structure qui aura pour tâche de mettre en adéquation le cadre institutionnel avec les actions menées sur le terrain, en vue d'intégrer les nouveaux dispositifs, les mesures d'accompagnement en vigueur et "les best practices" de l'économie numérique. L'AMDD devra par ailleurs, assurer pour le compte de l'Etat, l'application de la stratégie de développement, de promotion et d'incitation à l'investissement dans le secteur numérique. S'y ajoutent l'accompagnement et l'assistance des différents organes publics, qui en font la demande, en terme de conception et de réalisation de projets structurants ou encore la conception et la mise en œuvre des projets e-gov. Cette feuille de route ambitieuse devrait s'articuler autour de microcosme start-up qui commence à prendre forme, notamment au niveau du Technopark et des différents incubateurs qui ont essaimé lors des deux dernières années. Il n'empêche que le secteur reste tributaire d'une réelle mise à niveau des ressources humaines. Surtout que son développement risque d'être plombé par la faible pénétration des outils et solutions IT au sein du tissu économique, notamment au niveau des PME ou encore des start-up qui peinent à assurer leur transition de microstructures à entreprise en bonne et due forme. L'incapacité des opérateurs IT à développer des solutions innovantes et à forte valeur ajoutée est l'un des freins majeurs à la valorisation de l'économie numérique au niveau international. □

tion importante des efforts de l'Etat, et un déficit de l'image de marque du Royaume auprès des opérateurs internationaux», précise-t-on du côté du ministère de l'Industrie. En effet, cette fusion devra apporter plus de convergence, de cohérence et de synergie. En clair, cette joint-venture devrait mettre un terme aux redondances et autres déperditions. Elle implique également une restructuration des moyens humains et financiers. Selon un ancien cadre de Maroc Export, «il y avait souvent deux stands Maroc dans un même salon à l'étranger. L'un relevant de Maroc Export et l'autre de l'AMDI. Le

finances». Pour remédier à cette situation l'AMDIE aura pour principaux objectifs, la mise en place de zones d'activités relatives aux secteurs de l'industrie, du commerce et des technologies ou encore la cueillette des feuilles de route en termes d'investissement de l'ensemble des départements. La nouvelle agence devra également rassembler les plans d'actions qui concernent la promotion de l'ensemble des ministères. Parmi les tâches fixées à l'AMDIE figurent aussi la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'influence pour asseoir la marque Maroc